



USIPeace Briefing

Août 2006

Édification d'une paix plus inclusive en Côte d'Ivoire

Les 19 et 20 juin 2006, l'Institut américain pour la Paix (US Institute of Peace, USIP), en partenariat avec le Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (West Africa Network for Peacebuilding, WANEP), a organisé une conférence intitulée « *Challenges to Peace and Reconstruction in Cote d'Ivoire* (Défis de la paix et de la reconstruction en Côte d'Ivoire) » à Accra, e Ghana. Quatorze représentants de diverses organisations de la société civile (OSC) ivoiriennes, des représentants de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), ainsi que d'autres organisations non gouvernementales ont assisté à la conférence.

Cette conférence avait trois objectifs : évaluer le processus de paix à ce jour en Côte d'Ivoire, augmenter la sensibilisation au processus et aux enjeux dans les pays donateurs et identifier la manière dont la société civile ivoirienne et la communauté internationale peuvent collaborer pour promouvoir la paix en Côte d'Ivoire. À cet effet, les sessions de la conférence ont examiné les problèmes suivants : défis auxquels doit faire face la société civile, relations entre l'édification de la paix et le développement économique, rôle des entités régionales et externes dans le processus de paix, désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), et identité, citoyenneté et élections. Ce rapport de l'USIP énonce les principaux thèmes de chaque session et les recommandations des participants.

Évaluation du processus de paix

Statut du processus de paix

Bien que les parties prenantes au conflit en Côte d'Ivoire aient signé cinq accords de paix et qu'un gouvernement de réconciliation nationale ait été formé, la plupart des problèmes majeurs qui les divisaient n'ont pas été résolus. Par exemple, les problèmes d'identification et de citoyenneté trouvent leur origine dans des politiques établies sous le règne de l'ancien Président Félix Houphouët-Boigny, qui permettaient à des personnes originaires du Burkina Faso, du Mali, du Ghana et de la Guinée (qui sont culturellement proches de groupes du nord de la Côte d'Ivoire, ont des noms similaires et ont souvent vécu en Côte d'Ivoire depuis des dizaines d'années) de trouver facilement du travail et de voter en Côte d'Ivoire. La discrimination contre ces étrangers a commencé dans les années 80 et s'est aggravée à la suite du décès d'Houphouët-Boigny en 1993. Les

nouveaux dirigeants politiques ont exploité ces divisions, cataloguant les habitants du nord comme étrangers et édictant des lois plus strictes sur la citoyenneté¹.

Une commission électorale indépendante a été créée, mais elle doit faire face à de nombreux défis dans sa préparation de listes électorales. Le programme pilote créé en mai 2006 pour l'émission de cartes d'identité a été jugé généralement réussi, mais il a rencontré plusieurs problèmes logistiques et les observateurs n'étaient pas certains que l'expansion du programme à travers tout le pays résoudrait les problèmes d'identité et de citoyenneté. En ce qui concerne le deuxième problème important dans le processus de paix, le DDR, l'évolution est encore plus décevante. Les échéances de désarmement n'ont pas été respectées par l'ensemble des forces gouvernementales et rebelles. La sécurité de la population reste précaire, particulièrement au nord et à l'ouest du pays où le gouvernement tente toujours d'élargir ses zones de contrôle. Enfin, de l'avis des participants à la conférence, le processus de paix n'a pas fourni de solution judiciaire acceptable pour les abus des droits de l'homme, ni de mécanismes pour les processus de réconciliation.

Certains participants attribuent les problèmes politiques en Côte d'Ivoire à la mauvaise gestion de la transition d'un système à parti unique à une démocratie dans les années 90. En outre, les participants ont mentionné le manque de consolidation démocratique, un manque de respect pour la souveraineté de la loi, des institutions et de l'autorité, un manque de justice, de civilité et de solidarité, et, par-dessus tout, le manque de confiance des Ivoiriens les uns dans les autres et dans leur capacité de résoudre leurs problèmes sans intervention extérieure. Certains participants ont fait remarquer que depuis 2002, en Côte d'Ivoire, on a totalement ignoré les mécanismes internes de résolution des conflits utilisés dans le passé.

Recommandations concernant l'amélioration du processus de paix

Pour résoudre ces problèmes, les participants ont fait les propositions suivantes :

- Examiner les méthodes internes traditionnelles de résolution des conflits qui ont privilégié les dirigeants locaux et religieux, ainsi qu'aux OSC.
- Organiser un dialogue national en vue de résoudre les problèmes moins compliqués au niveau populaire.
- Mettre l'accent sur une réconciliation politique et économique qui peut être mise en place et facilitée par des entités externes, mais doit être maintenue par les entités internes.
- Inciter la communauté internationale à soutenir les efforts de mise en œuvre du programme de DDR et à traduire en justice les auteurs de violences ; potentiellement par le biais de sanctions de l'ONU ou de la Cour pénale internationale (CPI).

La Société civile et l'édification de la paix

Rôle de la Société civile en Côte d'Ivoire

Bien que les OSC aient existé en Côte d'Ivoire depuis les années qui ont suivi l'indépendance, dans les années 60, elles manquaient d'unité et avaient peu de pouvoir sous le règne d'Houphouët-Boigny. Une vague de nouvelles OSC est apparue lors de la

¹ Pour une discussion plus détaillée sur les problèmes d'identification et de citoyenneté, veuillez vous référer à l'article de Daniel Chirot, « The Debacle in Cote d'Ivoire » (Le Débat en Côte d'Ivoire) *Journal of Democracy* 17:2, avril 2006, pages 63 à 77.

légalisation des partis d'opposition en 1990. Depuis l'éruption du conflit en 2002, certains partis politiques ont co-opté des OSC tandis que d'autres OSC essayaient de jouer un rôle d'opposition aux entités politiques. La violence et l'instabilité qui sévissent dans le pays depuis 2002 ont compliqué les efforts de la société civile visant à déterminer son rôle en Côte d'Ivoire. Néanmoins, les participants à la conférence se sont entendus sur le fait que la société civile doit être une force unificatrice dans le pays et doit s'efforcer d'avoir un impact positif à long terme sur le développement du pays. Ils ont insisté sur le fait que la société civile doit être le reflet de la population entière et représenter celle-ci, constituant un lien essentiel entre la société et l'état. Certains participants ont estimé que la société civile doit également jouer un rôle éducatif et de surveillance, et susciter l'approche communautaire, ainsi que la création de mesures destinées à développer les ressources.

La société civile a également eu des difficultés à définir sa relation avec l'état. Certains représentants d'OSC ont déclaré que le gouvernement craint que la société civile usurpe les responsabilités de l'état et qu'il n'est en faveur des OSC qu'à la condition d'en avoir le contrôle. Bien que certaines OSC aient des rapports étroits avec les partis politiques, la plupart des organisations souhaitent rester autonomes vis-à-vis de l'état et neutres dans le paysage politique. Les représentants de la société civile estiment qu'ils peuvent jouer un rôle complémentaire aux efforts de reconstruction sociale et de développement de l'état en travaillant sur le terrain et en utilisant des méthodes que le gouvernement n'est pas à même d'utiliser. Les participants à la conférence ont exprimé leur frustration face au fait que l'état exclut souvent la société civile des processus de prise de décision, particulièrement dans les négociations pour la paix.

Défis de la société civile

Les OSC de la Côte d'Ivoire doivent faire face à plusieurs obstacles d'ordre structurel, logistique et politique. Structurellement, la société civile continue à manquer d'unité et d'objectifs clairs. Plusieurs OSC disparates représentent de petits groupes centrés sur des problèmes spécifiques et non sur les intérêts de la société dans son ensemble. Une définition de la société civile reste aléatoire car aucune structure légale ne distingue les OSC d'autres associations telles que les syndicats, par exemple. Aujourd'hui, de nombreuses OSC s'associent à des partis politiques, ce qui, de l'avis des participants, nuit à la réputation de la société civile. Cet environnement de fonctionnement inadéquat contribue au non-reconnaissance de la société civile par la société, l'état et la communauté internationale et affecte sa capacité de participer aux dialogues nationaux.

L'absence de reconnaissance se manifeste dans le manque profond, pour la société civile, de ressources financières, en effectifs et d'autre nature, ce qui affecte sa capacité de développer des rapports avec la population et de servir de lien entre la population et l'état. Le manque de ressources affaiblit la société civile et augmente la possibilité pour les OSC d'être influencées par les partis politiques ou par des entités capables de leur fournir ces ressources. En outre, à ce jour, les OSC n'ont pas utilisé les médias pour promouvoir leurs résultats ou diffuser les propositions et les plateformes de la société civile. Par conséquent, certains participants se sont inquiétés de ce que la population ivoirienne puisse avoir une perception négative de la société civile et ne pas en comprendre les objectifs.

Enfin, la société civile doit faire face à des défis d'ordre politique. Les représentants présents à la conférence semblaient particulièrement frustrés par leur

exclusion du processus de paix. La plupart des OSC ne possèdent pas le statut d'observateur aux forums parrainés par l'ONU, la CEDEAO ou le gouvernement national ; elles n'ont, dès lors, pas accès aux informations divulguées dans le cadre des négociations de haut niveau. Ceci empêche les OSC d'éduquer la population sur les événements ayant lieu au niveau de l'état et met en évidence le problème de reconnaissance de la société civile.

Recommandations pour renforcer la société civile

Les participants ont proposé trois recommandations majeures pour aider les OSC à surmonter certains de ces défis :

- La communauté internationale et l'état doivent fournir aux OSC ivoiriennes un soutien financier et logistique plus important. Les OSC souhaitent un soutien large offert à des groupes divers, plutôt qu'un soutien international ciblé qui, de leur avis, est aujourd'hui plus fréquent. Le soutien pourrait consister en aide pour professionnaliser les OSC ou en assistance technique par des experts de la société civile et devrait être centré sur le rôle éducatif que la société civile peut jouer au sein de l'état.
- Créer une structure légale afin de mieux définir la société civile et sa fonction dans l'état.
- La société civile doit mettre au point des plans pour créer une synergie des efforts des différentes OSC afin de propulser en avant le processus de réconciliation en Côte d'Ivoire ; elle doit également engager des contacts avec l'état et avec les entités externes pour augmenter la participation de la société civile au processus de paix. Les représentants de l'ONU et de la CEDEAO étaient du même avis que les autres participants concernant la nécessité pour les OSC de jouer un rôle dans les négociations de paix et de réconciliation, mais ils ont insisté sur le fait que les OSC doivent prendre l'initiative et créer un plan d'action pour s'engager dans le processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire.

Edification de la paix et développement économique

La paix comme condition préalable au développement

La relation entre l'édification de la paix et le développement économique est bénéfique dans les deux sens : pour que le développement économique réussisse en Côte d'Ivoire, le pays doit rester en paix ; par ailleurs, pour que le pays reste en paix, des progrès doivent être réalisés en matière de développement économique et de création d'emplois. L'instabilité a mis un frein au développement et a affecté négativement l'économie, avec des conséquences particulièrement néfastes dans les régions du nord et de l'ouest. Selon les participants à la conférence, les conditions préalables pour un développement durable réussi comprennent : respect de la démocratie, des droits de l'homme et de la loi, organisation d'élections libres et justes, engagement du gouvernement pour un développement national équitable et la transparence économique, lutte contre la tendance actuelle vers l'impunité et la corruption et réforme des forces armées. Ils ont insisté sur le fait que les progrès dans ces domaines amélioreraient la sécurité des personnes et donneraient aux Ivoiriens les moyens de travailler, de mener des activités commerciales, de mener des activités agricoles et d'investir, pour leur permettre de tirer profit des opportunités économiques. Ils ont suggéré une modernisation des

entreprises industrielles, l'instauration de mesures de diversification des cultures et de subsides aux agriculteurs, ainsi qu'une aide aux agriculteurs du nord du pays afin de susciter un développement durable. Un participant a insisté sur le fait que les Ivoiriens eux-mêmes sont les principaux vecteurs, acteurs et agents du développement. Cependant, pour qu'ils puissent réussir et faire progresser le développement, les efforts en faveur de la paix et de la stabilité doivent se poursuivre.

Édification de la paix par la justice, les médias et les femmes

En Côte d'Ivoire, l'édification de la paix s'articule également autour de la justice et de la réconciliation pour les victimes du conflit, l'exploitation de l'influence des médias et la prise en charge des besoins particuliers des femmes. On estime que le conflit en Côte d'Ivoire a déplacé environ 700 000 personnes à l'intérieur du pays depuis 2002.² Malgré ses promesses, le gouvernement n'a édicté aucune loi prévoyant un dédommagement pour ces victimes. Certains participants ont émis la crainte que cette négligence vis-à-vis des victimes pourrait relancer la violence. Ils étaient généralement d'accord pour dire que l'état a la responsabilité d'aider et d'indemniser les victimes et ont insisté sur le fait que bien que l'état ait promis des dédommagements, ces promesses sont restées lettre morte jusqu'à ce jour. Ils ont suggéré la création d'une structure légale pour examiner les droits des personnes déplacées et se sont prononcés en faveur d'un soutien financier au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et aux autres organisations internationales travaillant avec les personnes déplacées dans leur propre pays.

Les médias ont une forte influence en Côte d'Ivoire et un rôle évident dans la promotion de la paix et de la réconciliation nationale. Il a été rappelé aux médias que l'une de leurs responsabilités est d'éduquer le public, de promouvoir le soutien pour les efforts de paix parmi les Ivoiriens et de produire autant que possible des reportages fidèles à la réalité. En outre, les journalistes doivent connaître la loi, avoir un comportement responsable et conforme à l'éthique, garder leur indépendance et défendre les droits du public.

Parlant du rôle des femmes et de la manière dont celles-ci ont été affectées par le conflit, un participant a insisté sur l'augmentation des difficultés économiques, du chômage, de la discrimination et des abus physiques et psychologiques qu'elles endurent. Dans les régions rurales en particulier, les femmes souffrent plus que dans les régions urbaines. Le même participant a suggéré de donner plus de pouvoir aux femmes en faisant la promotion des organisations communautaires et économiques, de mettre en place des systèmes de crédit pour leur donner une certaine flexibilité financière et de les encourager à s'instruire et avoir un métier.

Recommandations pour l'édification de la paix et le développement économique

Pour promouvoir l'édification de la paix et le développement économique, les participants ont recommandé les actions suivantes :

- La société civile doit s'unir et établir des positions fermes concernant les problèmes d'édification de la paix, de développement économique, de justice, du rôle des médias et de la responsabilisation des femmes.

² Norwegian Council of Refugees, « *Cote d'Ivoire: Protection Needs of IDPs Remain Acute, Despite Modest Political Progress*, » (Côte d'Ivoire : Malgré des progrès politiques modestes, le besoin de protection des PDI reste aigu) 9 juin 2006 (<http://www.alertnet.org/thefield/nrc/114985590956.htm> 10 juillet 2006).

- La société civile doit devenir plus cohésive, grâce notamment à la participation des dirigeants traditionnels et religieux. Un participant a déclaré que lorsque la société civile sera reconnue comme une entité unie, un processus de consultation active entre OSC devra être mis en œuvre afin d'établir des objectifs communs pour les principaux problèmes de la Côte d'Ivoire.
- La société civile doit participer aux réunions du Forum de dialogue national organisées par le Premier Ministre. À ce propos, la société civile devrait créer un plan d'action relatif à sa participation au processus de paix et présenter ce plan à l'ONU et à la CEDEAO.

Rôle des entités régionales et externes

Contribution des entités régionales et externes

Selon un expert, l'intervention opportune de la communauté internationale en Côte d'Ivoire a distingué cette crise des autres crises qui se sont produites en Afrique de l'ouest. Des entités externes telles que l'ONU, la CEDEAO, l'Union africaine (UA) et des pouvoirs régionaux comme le Nigeria et l'Afrique du Sud ont fait progresser le processus de paix en Côte d'Ivoire. Ces interventions positives ont été le résultat de l'autorité morale de l'ONU, la capacité de la CEDEAO d'obtenir l'autorisation et le déploiement de l'ONUCI, ainsi que des efforts de médiation de l'UA qui ont permis de résoudre les différences entre les différents dirigeants de factions et ont aidé à la reconstitution de la Commission électorale indépendante. L'ONUCI et Licorne, la force française, ont également assuré le respect des accords de cessez-le-feu conclus entre les factions. Les entités régionales ont pu convaincre la communauté internationale d'apporter un soutien politique, financier et logistique pour permettre la mise en place du plan. Enfin, les entités externes ont aidé à l'établissement de la confiance entre les autorités officielles ivoiriennes et les dirigeants régionaux.

Controverses autour des interventions extérieures

L'intervention de la communauté internationale a également été critiquée, comme l'ont expliqué certains participants. Plusieurs entités externes ont souvent agi sans cohésion à cause de divergences d'intérêts politiques et économiques, créant des divisions que les politiciens ivoiriens ont pu exploiter. L'intervention de certaines entités a également été à l'origine de méfiance de la part de l'une ou l'autre faction ivoirienne. Ceci s'applique particulièrement à la France, mais le fait que le Président Gbagbo ait exprimé sa gratitude au Président sud-africain Thabo Mbeki pour son rôle de médiateur de l'UA a suscité chez les dirigeants de l'opposition une mise en doute de l'impartialité du Président Mbeki également.

L'ONU et la CEDEAO ont également fait l'objet de critiques. Il semble que la CEDEAO ait souffert d'un manque de confiance en soi, d'incapacité à mettre en application les accords, d'un manque de ressources et d'un processus de prise de décision trop lent. Les participants se sont accordés pour dire que la CEDEAO doit améliorer son approche afin de jouer efficacement son rôle ; ils ont également critiqué l'ONU pour être intervenue en Côte d'Ivoire sans planification suffisante et sans consultation avec le peuple ivoirien. Ils ont exprimé leur déception au vu des abus des droits de l'homme et devant la persistance de l'insécurité dans l'ensemble du pays malgré la présence de l'ONUCI.

Recommandations pour la poursuite des interventions externes

Pour assurer des interventions plus positives et plus efficaces de la communauté internationale, les participants ont proposé les recommandations suivantes :

- Les parties ivoiriennes doivent assumer la responsabilité principale du rétablissement de la paix et de la stabilité, mais les entités régionales et externes doivent également jouer un rôle important dans le progrès du processus de paix.
- Les entités externes doivent harmoniser leurs politiques afin de gagner la confiance des entités nationales, d'assurer une planification adéquate et la mobilisation des ressources et d'éviter que les entités nationales exploitent les divisions au sein de la communauté internationale.

Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)

Défis et problèmes du processus DDR en Côte d'Ivoire

La démobilisation était censée commencer en octobre 2005, mais elle a été retardée plusieurs fois. Le pré-cantonement des forces a commencé en mai 2006 et environ 100 miliciens ont commencé à déposer les armes à Guiglo en juillet 2006³. Outre les retards, le programme DDR en Côte d'Ivoire doit faire face à plusieurs problèmes logistiques et politiques. En particulier, l'identification du nombre de combattants à désarmer reste difficile. D'après les estimations actuelles, il y a 50 000 combattants, dont 42 000 appartiennent à des milices. Cependant, ces chiffres sont invérifiables. Les participants ont également exprimé leur scepticisme concernant le fait que la remise d'une somme de 900 \$ à chaque combattant qui rend les armes représente une motivation suffisante. Ils ont suggéré qu'une manière plus efficace d'utiliser les ressources serait de promouvoir le développement économique en créant des emplois pour les anciens combattants. Les participants à la conférence ont également exprimé leur inquiétude que les anciens combattants rejoignent des milices présentes dans les pays avoisinants (la principale raison pour laquelle les conflits passent les frontières) comme ce fut le cas en Sierra Leone et au Liberia, s'ils n'ont pas de motivation suffisante pour participer au programme DDR. Enfin, les participants ont exprimé des inquiétudes quant à la viabilité politique de l'association du programme DDR et du processus d'identification, comme le demandent la communauté internationale et le Premier Ministre, et quant à la probabilité que le programme DDR soit mis en place avant les élections prévues en octobre.

Recommandations pour le succès du programme DDR et concernant le rôle de la société civile.

Pour assurer le succès du programme DDR, les participants ont proposé les recommandations suivantes :

- Assurer la disponibilité des fonds, la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes, une volonté politique soutenue et un engagement des entités internationales, ainsi que l'inclusion de la société civile dans le processus DDR.

³ Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire, « Retranscription du point de presse hebdomadaire » Abidjan, 1er juin 2006 (version électronique) ; James Copnall, « *Ivoirian militias begin to disband* » (les milices ivoiriennes commencent à se dissoudre) *BBCNews* 27 juillet 2006, (<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/5219684.stm> 27 juillet 2006).

« *Cote d'Ivoire: Militias fail to show for disarmament*, » (Les milices refusent de désarmer) IRINnews.org, 16 juin 2006, (http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=54001&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=COTE_D_IVOIRE 14 juillet 2006).

- Garantir la sécurité des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les anciens enfants soldats.
- L'ONUSC, en particulier, doit jouer un rôle de guide, garantissant la sécurité de son personnel et des citoyens ivoiriens et s'assurant que des fonds suffisants existent pour toutes les phases du processus DDR.
- L'ONU devrait envisager d'utiliser la menace de sanctions contre les factions qui refusent de se conformer aux engagements du programme DDR stipulés dans les accords de paix.
- La société civile doit faire partie intégrante du processus DDR. Certains participants ont critiqué l'absence d'un rôle clair pour la société civile dans le processus DDR, tandis que d'autres faisaient remarquer que la société civile n'est pas encore prête à y participer. Pour corriger ce problème, ils ont suggéré que les membres de la société civile s'instruisent et s'engagent dans la réintégration des anciens combattants et des victimes de la guerre. Les OSC pourraient servir d'agences de coordination pour les donateurs désireux de mettre en place des programmes de réintégration.

Identité, citoyenneté et élections

Identité, citoyenneté et élections

Les membres de la société civile considèrent la résolution des problèmes d'identification et de citoyenneté affectant près de 3 millions d'Ivoiriens⁴, qui divisent les régions nord et sud du pays, comme un élément essentiel du processus électoral. L'émergence de sentiments xénophobes, ainsi que l'impossibilité de distinguer les personnes de descendance ivoirienne, l'absence de cartes d'identité et des règles de citoyenneté floues ont contribué à la méfiance et à la discrimination contre les personnes originaires du nord de la Côte d'Ivoire. Tant que ces problèmes ne seront pas réglés, les participants craignent que les milices refuseront de déposer les armes. De nombreux participants ont critiqué le programme pilote d'enregistrement mis en place en mai 2006, disant qu'il était désorganisé et faisant remarquer que de nombreux Ivoiriens qui y ont participé ont dû faire face à des problèmes logistiques.

Recommandations pour résoudre les questions d'identité et de citoyenneté

Les participants ont identifié les outils institutionnels et organisationnels suivants pour résoudre efficacement les problèmes d'identité et de citoyenneté :

- Utiliser la constitution ivoirienne existante comme guide pour le processus d'identification, car la constitution de la Côte d'Ivoire est conforme aux normes internationales pour ce qui concerne les droits civils et politiques.
- Le processus d'identification doit avoir pour objectif de résoudre les problèmes de citoyenneté à long terme plutôt que de se contenter de respecter le calendrier électoral en distribuant des pièces d'identité.
- Réduire le temps nécessaire au traitement des enregistrements en accroissant le nombre de sites d'enregistrement et le personnel, ainsi que le matériel nécessaire, même si cela nécessite des fonds supplémentaires.

⁴ « COTE D IVOIRE: Hundreds given Ivoirian ID in scheme's trial run » (Côte d'Ivoire : des centaines d'Ivoiriens reçoivent une carte d'identité dans le cadre d'un programme pilote) *Irinnews.org* 30 mai 2006 (http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=53601&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=COTE_D_IVOIRE, 20 juillet 2006)

- S'assurer que la société civile joue un rôle dans l'application de ces mesures, rassure le public et l'encourage à participer au processus de paix.

Perspectives d'avenir

Les participants à la conférence ont proposé les recommandations suivantes pour augmenter l'influence de la société civile :

- En Côte d'Ivoire, la société civile doit créer une plateforme commune afin de participer au processus de paix. Si elles sont unies, les OSC pourront plus facilement développer des rapports avec les dirigeants politiques de la Côte d'Ivoire, les représentants d'organisations régionales et internationales, ainsi que le groupe international de travail en Côte d'Ivoire.
- La société civile doit établir un dialogue plus ouvert avec l'état.
- Le processus de paix doit inclure plus d'entités et prendre en compte un éventail plus large de problèmes en formant une entité cohésive capable de mettre au point des stratégies détaillées pour l'édification de la paix. En particulier, la société civile doit tendre la main aux victimes de guerre telles que les personnes déplacées dans leur propre pays et les enfants soldats, ainsi qu'aux chefs traditionnels et aux dirigeants religieux.
- Les OSC doivent participer aux processus DDR et d'identification, ainsi qu'à la préparation des élections. En particulier, la société civile doit avoir une vision plus précise de la signification du processus DDR, la manière dont il sera réalisé correctement et la manière dont elle peut mieux s'engager dans le processus.
- Il faut concentrer sur le développement économique, qui est à la source des problèmes de DDR et d'identité, doit être accrue.
- Plus encore, la société civile doit se placer au premier rang des efforts de réconciliation nationale qui doivent démarrer immédiatement.

Post-scriptum

Depuis la conférence d'Accra, les OSC qui y ont participé ont formé une société civile unie appelée le *Peace Process Monitoring Group in Cote d'Ivoire* (Observatoire du Processus de Paix en Côte d'Ivoire). Elles ont organisé plusieurs réunions de suivi, augmenté le nombre de leurs membres et pris contact avec les dirigeants nationaux et internationaux engagés dans le processus de paix.

Ce rapport de l'USIP a été rédigé par Kelly Campbell, assistante senior du programme au Center for Conflict Analysis and Prevention de l'Institute of Peace et Adams Fusheini, coordinateur des informations au Centre parlementaire d'Accra, Ghana.